

## ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que des demandes de permis de démolition portant sur la démolition de bâtiments situés sur les lots 1 853 647 et 1 853 649 de la province de Québec ont été déposées à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Les bâtiments actuels sont les premiers visés par le projet Griffintown de la firme Devimco et portent les numéros civiques suivants :

- 115, rue Young
- 1095, rue Smith

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014), un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Conformément à l'article 12 dudit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi des permis demandés doit faire connaître par écrit, son opposition motivée à madame Diane Garand, secrétaire d'arrondissement substitut, 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, H4C 2K4, au plus tard, dans les dix jours de la publication du présent avis.

Soyez avisé que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **8 septembre 2010**, au **Centre culturel Georges-Vanier, 2450, rue Workman à 21h** afin d'étudier les demandes comme suit :

- 115, rue Young
- 1095, rue Smith

Soyez de plus avisé, que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition sera précédé d'une **séance d'information** concernant l'évolution du dossier Griffintown, projet de la firme Devimco, au même endroit, à compter de 19h.

**DONNÉ** à Montréal, ce 26 août 2010

Diane Garand  
Secrétaire d'arrondissement substitut

**Informations : 514 872-1950**